

productivité comme un moyen de combattre l'inflation. Il veut décourager la productivité mais je l'avertis qu'une productivité accrue est un élément fondamental d'une prospérité soutenue.

Je cite un passage d'un article du *Globe and Mail* en date du 15 avril, qui explique comment la *Canadian General Electric* a accru sa productivité:

...dans le cadre de son programme d'expansion, la société a acheté des entreprises déperissant et les a rétablies à de hauts niveaux de production et d'emploi et elle a aussi acquis des usines inactives et les a remises en marche.

• (3.10 p.m.)

En ce qui a trait à la première mesure, la *Canadian General Electric* a acheté l'usine de la société torontoise *John Inglis Co. Ltd.*, à Scarborough, en Ontario et l'*Amalgamated Electric Corp.*, de Markham aussi en Ontario.

Pour ce qui est de la seconde mesure, elle a acheté des usines inactives à Saint-André-Est et à Lachine, au Québec, et à Trenton, en Ontario.

«Au moment où nous les avons achetées, ces trois dernières usines ne contribuaient pas une seule heure-homme à l'économie canadienne.»

Voilà, monsieur l'Orateur, l'attitude positive adoptée par une société progressiste pour satisfaire aux besoins croissants, en matière de productivité, au pays. Si le ministre, avec toute son imagination, avait proposé des mesures pour encourager la réouverture de bon nombre d'usines canadiennes qui sont maintenant fermées, nous aurions une solution partielle au problème de l'inflation, grâce à l'accroissement de la productivité.

Ce sont des encouragements de ce genre que devrait renfermer le budget. Un accroissement de la production de biens par ouvrier est essentiel au progrès social et économique ainsi qu'à l'exploitation maximum de tout le matériel et de tout l'outillage et de toutes les ressources humaines inactives; il ne peut qu'améliorer la productivité et faciliter l'accès des biens à tous. Ce sont les facteurs d'une expansion généralisée à rendement continu, le véritable espoir pour l'avenir.

Pendant une période économique normale, nous semblons nous préoccuper de résoudre les problèmes des régions urbaines du pays. Cela se comprend car, dans ces régions, les gens doivent tout d'abord payer un loyer et sont dépourvus de biens des moyens dont bénéficient les habitants des régions rurales. En conséquence, en période de récession, leurs problèmes sont probablement plus urgents. Comment le ministre peut-il expliquer qu'en période de haut niveau d'emploi et même de pénurie de main-d'œuvre dans les régions urbaines, nous n'ayons pas concentré nos efforts sur les régions du Canada où le chômage est élevé afin d'assurer à ces gens

un niveau de revenu équivalant à celui dont bénéficient ceux qui vivent dans les régions à forte embauche.

Le moment est venu de se concentrer sur les régions lentes à se développer et financièrement dépourvues puisque tous les problèmes seraient réglés là où l'emploi est élevé. Par conséquent, pourquoi ne pas porter notre attention sur les problèmes des régions dont la croissance est lente? Nous pourrions ainsi augmenter les revenus de ceux qui ont attendu si longtemps et d'une façon si désespérée.

Il est difficile de comprendre pourquoi les travaux portuaires et maritimes des régions côtières ont été restreints, lorsque le ministre sait très bien que des projets de ce genre n'exigent pas nécessairement une main-d'œuvre qualifiée. La méthode de restriction nuit aussi à la croissance de la productivité, ce qui après tout devrait être notre principale préoccupation aujourd'hui. En retardant ces progrès possibles, dans les régions désignées, nous plaçons ces régions dans une situation à infériorité économique lorsque nous aurons à faire face à une récession inévitable, qui sera la répercussion de l'exposé budgétaire.

Notre marché national de capitaux a été affaibli. La nouvelle taxe d'épargne forcée de 5 p. 100 sur les sociétés élargira le fossé qui existe entre les capitaux disponibles et les mises de fonds destinées à l'expansion, qui dans bien des cas sont essentielles à la survie de plusieurs de nos sociétés. Le ministre peut avoir de bonnes intentions, mais comment peut-il s'attendre que de grandes sociétés ayant déjà élaboré des programmes, ayant le personnel disponible pour administrer une entreprise plus vaste, ayant un programme centré sur une plus grande production, puissent freiner leurs programmes d'investissement. Ils obtiendront leur financement ailleurs et augmenteront de la sorte les frais d'aménagement industriel, qu'on peut acquitter seulement—oui, seulement—en augmentant et non en diminuant le prix des biens à la consommation. Ces sociétés doivent soutenir la concurrence et continuer de se développer de façon normale. Le manque de capitaux empêchera peut-être quelques sociétés de se développer, mais un grand nombre n'interrompront certes pas leurs programmes d'expansion à cause de cette épargne forcée de 5 p. 100.

C'est dire qu'elles devront payer 6, 6½ et 6½ p. 100 sur leurs prêts et dans quelques années, elles obtiendront un dégrèvement sur leurs prêts à un intérêt de 5 p. 100. Ces frais d'aménagement seront compris dans le prix des biens de consommation.